PARC NATIONAL ALBERT
2. MISSION H. DAMAS 1935-1936
Fascicule 14

NATIONAAL ALBERT PARK
2. ZENDING H. DAMAS 1935-1936
Aflevering 14

ACARI
(Hydrachnellae exclus)

PAR

J. COOREMAN (Bruxelles).

AVANT-PROPOS

Nos connaissances relatives à la faune des Acariens de l'Afrique centrale sont encore tellement fragmentaires, qu'on peut dire qu'elles sont pratiquement inexistantes. Une exception doit cependant être faite en faveur des Acariens parasites appartenant au sous-ordre des *Ixodides*, qui ont retenu l'attention des pathologistes et des vétérinaires, en raison du rôle important qu'ils jouent dans la transmission des maladies infectieuses. Mais ce groupe des Acariens métastigmatiques, dont on connaît actuellement une cinquantaine d'espèces congolaises, n'occupe qu'une place bien modeste dans le système général adopté par la classification moderne de l'ordre des Acariens.

Cette ignorance en elle-même est déjà déplorable, tant au point de vue de la morphologie systématique qu'à celui de la biogéographie, mais elle revêt une importance capitale au regard de la systématique générale. La connaissance imparfaite des faunes exotiques, en effet, est une des causes primordiales du manque d'homogénéité que l'on constate dans certains groupes de la classification actuelle des Acariens et il n'est guère possible de tenter l'élaboration d'un système cohérent et réellement objectif tant que l'inventaire zoologique de quelques grandes régions exotiques n'aura pas été entrepris.

Ces lacunes, le systématicien ne peut ni les ignorer ni en sous-estimer l'importance; elles devront patiemment être comblées avant d'entreprendre la construction rationnelle d'une systématique des Acariens.

A ce travail indispensable des explorations et des inventaires répétés de certaines régions tropicales se joint une autre tâche, non moins utile et pour le moins aussi urgente. Je veux parler de l'établissement des espèces, de leur description morphologique définitive qui devra servir ultérieurement de matériau à l'élaboration des synthèses constructives.

Lors de son travail d'identification des espèces, le systématicien se heurte souvent à des diagnoses que leur brièveté rend pratiquement inutilisables, surtout lorsqu'elles ne sont accompagnées d'aucune illustration. De tels signalements, fréquents chez les auteurs anciens, sont des sources de difficultés plutôt que des instruments de travail et parfois même ils demeurent de véritables énigmes jusqu'au jour où la redescription des topotypes ou des types, lorsque ceux-ci ont subsisté, aura consacré leur validité. Il faut donc s'astreindre, pour toute espèce nouvelle, à des descriptions suffisamment détaillées et illustrées pour éviter à l'avenir une interprétation subjective ou hésitante de ces documents.

Le petit lot d'Acariens terrestres provenant de l'exploration du Parc National Albert, effectuée par la Mission H. Damas au cours des années 1935-1936, ne constitue qu'un matériel extrêmement restreint. On sait, en effet, que la Mission Damas avait pour objet principal les recherches hydrobiologiques. Ce n'est donc que par accident que des Acariens libres se sont trouvés mêlés à des récoltes répondant à des préoccupations bien différentes. C'est ainsi, par exemple, que le genre *Coleolaelaps*, dont les femelles ont une tendance marquée à se faire véhiculer par des Coléoptères, se trouve représenté ici par trois espèces; il est fort probable que ces Acariens se sont détachés de leurs hôtes lors de la capture de ces derniers et furent retrouvés « libres » au cours du triage des récoltes.

Cependant, en raison des considérations exposées ci-dessus, ces quelques témoins de la faune acarologique de la région des Grands Lacs africains sont dignes d'un réel intérêt.

Au point de vue géographique, les biotopes auxquels appartiennent les espèces citées dans le présent travail se situent tous sur les rives mêmes ou

dans les régions voisines du rivage des lacs Édouard, Kivu ou Ndalaga. Il s'agit des localités suivantes :

Ishango, localité située sur la rive Nord du lac Édouard, dans la plaine de la Semliki, à 1.000 m. d'altitude.

Kamande, village bâti à l'extrémité Sud-Ouest du lac Édouard, au bord de la baie de Kamande où vient se jeter la rivière Lula. Altitude 925 m.

Kisenyi, au Nord-Est du lac Kivu, se trouve à une altitude de 1.480 m.

L'île Tshegera est constituée par le cratère d'un ancien volcan, émergeant dans la partie septentrionale du lac Kivu, à quelque 3 km. au Sud de Bolengo. Elle se trouve à 1.480 m. d'altitude.

Kalondo, hameau de quelques huttes installé au bord du petit lac Ndalaga, à une altitude de 1.750 m.

Les Acariens constituant la collection qui fait l'objet de cette étude appartiennent aux sous-ordres des Parasitiformes et des Trombidiformes et se répartissent comme suit :

IXODIDES :

Haemalastor splendidus (GIEBEL, 1877).
Rhipicephalus sanguineus (LATREILLE, 1806).

MESOSTIGMATA :

Diplogynium africanum n. sp.
Coleolaelaps maximus n. sp.
Coleolaelaps proximus n. sp.
Coleolaelaps sternotomus n. sp.

PROSTIGMATA :

Blankaartia nilotica (TRAGARDH, 1905).
Microtrombidium (*Enemothrombium*) *congoense* n. sp.
Allothrombium tarsolatum n. sp.

PARASITIFORMES

IXODIDES.

Famille **IXODIDAE** Murray, 1877.

Sous-Famille HAEMALASTORINAE Oudemans, 1936.

Genre **HAEMALASTOR** C. L. Koch, 1844.

Haemalastor splendidus (Giebel, 1877).

(Syn. : *Amblyomma splendidum* auct.)

Un exemplaire. Rive sud-ouest du lac Édouard, altitude 925 m, le 7-V-1936.

Cette belle espèce est un parasite extrêmement commun sur le Buffle en Afrique occidentale. Au Congo on l'a également signalée dans de nombreuses localités; elle est probablement répandue dans toute la colonie.

Sous-Famille RHIPICEPHALINAE Vitzthum, 1941.

Genre **RHIPICEPHALUS** C. L. Koch, 1884.

Rhipicephalus (Rhipicephalus) sanguineus (Latreille, 1804).

Quatre exemplaires (1 ♂ et 3 ♀♀) capturés par fauchage les 9 et 11-XII-1935, à Ishango.

Cet Ixode, qui a une immense aire de dispersion dans toutes les régions tropicales et tempérées (Europe méridionale, Afrique, Asie, Amérique centrale et méridionale, Java, Sumatra, etc.), a été abondamment récolté au Congo belge. A en juger par les nombreuses localités de notre colonie d'où il fut rapporté, on peut dire aussi qu'il y est répandu sur tout le territoire.

Commun sur le Chien domestique, qui en est un des principaux agents de dissémination, il s'attaque à un grand nombre d'autres Mammifères et quelquefois à des Oiseaux. L'homme est aussi la victime occasionnelle de cet Acarien, que l'on considère comme vecteur du virus de la fièvre boutonneuse.

Parmi les hôtes sur lesquels *R. sanguineus* fut observé au Congo belge, citons : le Chien, le Léopard, les Antilopes, l'Éléphant, le bétail. J. BEQUAERT a signalé également la capture d'une femelle de cet Ixode sur la tête d'un Épervier (*Butastur rufipennis* SUNDEVALL) à Faradje [1].

MESOSTIGMATA.

Famille **LAELAPTIDAE** BERLESE, 1892.

Sous-Famille HYPOASPIDINAE VITZTHUM, 1941.

Genre **COLEOLAELAPS** BERLESE, 1914.

Le genre *Coleolaelaps*, appartenant à l'immense sous-famille des *Hypoaspidinae*, forme un groupe très homogène renfermant des espèces à caractères différentiels peu marqués. Une revision du genre, reprenant l'étude détaillée de toutes les espèces décrites jusqu'à ce jour, serait particulièrement utile dans ce cas. En effet, la plupart des diagnoses anciennes sont beaucoup trop succinctes pour établir la comparaison d'un plan de structure déterminé. Indépendamment des caractères fournis par les mensurations, il y a lieu de considérer tout spécialement la structure des chélicères et l'organisation chétotaxique des pattes de la deuxième paire, qui présentent, chez les *Coleolaelaps*, le maximum de différenciation spécifique.

Presque toutes les espèces du genre *Coleolaelaps* ne nous sont connues que par des femelles pratiquant le symphorisme vis-à-vis des Coléoptères lamellicornes ou, plus rarement, sur d'autres véhicules animaux (*Scolopendra*, p. ex. pour *C. amazon* BERLESE).

Coleolaelaps maximus sp. n.

(Fig. 1 à 7.)

Femelle. Longueur de l'idiosoma : 1.400 μ, largeur maxima : 860 μ. Grand axe antéro-postérieur du bouclier dorsal : 1.350 μ, axe transversal : maximum 850 μ. Les dimensions totales des pattes, non compris l'appareil ambulacraire, sont respectivement : I, 1.170 μ; II, 1.000 μ, III, 1.100 μ; IV, 1.525 μ.

Face dorsale. Le bouclier dorsal est entier et porte des poils de deux types : 1° des poils épais et longs, souvent plus ou moins ondulés, qui occupent les régions antérieures et marginales, ainsi que le voisinage du bord postérieur du bouclier dorsal; 2° des poils très fins et très petits, épars çà et là, principalement dans la zone centrale du scutum (fig. 2).

[1] BEQUAERT, J., 1931, Synopsis des Tiques du Congo belge (*Rev. Zool. Bot. afr.*, vol. XX, fasc. 3, p. 238).

Les poils du premier type n'ont pas tous la même dimension; les plus longs atteignent 480 μ (tels les plus externes des trois paires postérieures, par exemple); les plus courts ne dépassent pas 70 μ de longueur, comme le montrent les poils implantés sur le bord marginal du bouclier, immédiatement

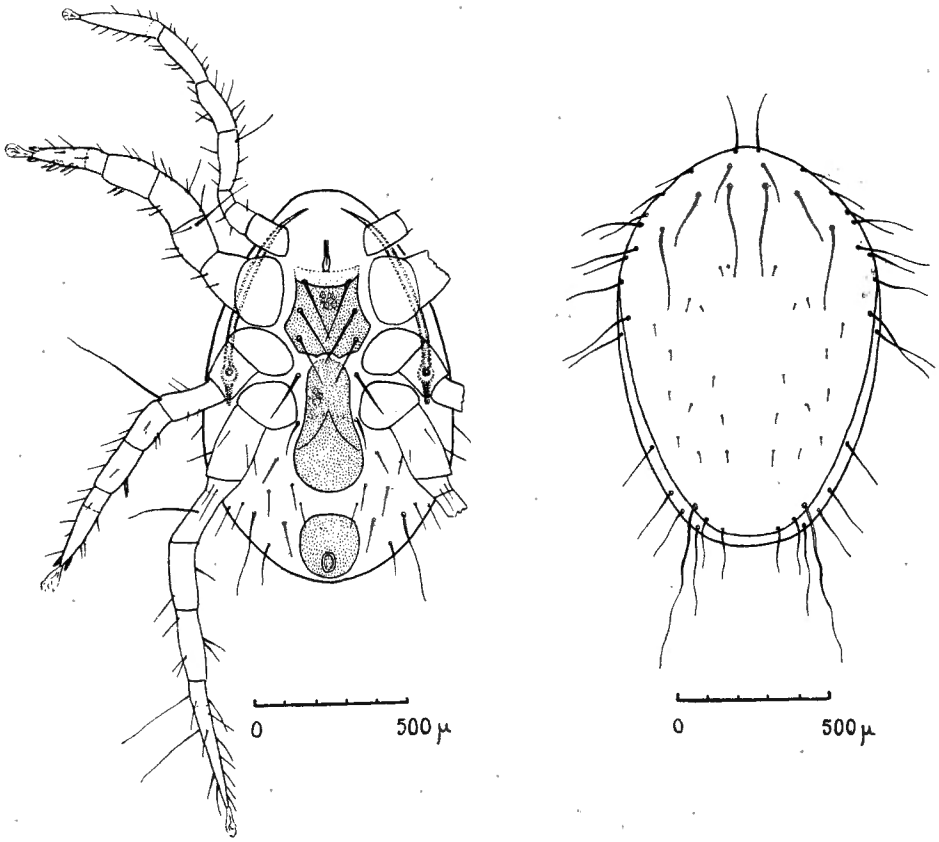

FIG 1 et 2. — *Coleolaelaps maximus* sp. n., ♀.
Fig. 1 : face ventrale; Fig. 2 : face dorsale.

en arrière des poils verticaux antérieurs. Les poils verticaux eux-mêmes mesurent 175 μ. Cependant, la plupart des poils marginaux oscillent entre 200 et 300 μ de longueur.

Quant aux poils courts, ils sont tous identiques entre eux et mesurent 20 à 27 μ.

Le bouclier dorsal est lisse et brillant; examiné à un grossissement suffisant (600 à 900 ×), il montre une structure en « cellules » rappelant la disposition des cellules épidermiques de certains végétaux.

Face ventrale. Les boucliers sternal, épigynial et anal sont assez faiblement chitinisés et peu pigmentés. Le sternal porte 3 paires de poils, longs

(200 μ), raides et effilés; il a une structure réticulée à mailles polygonales. Cette plaque sternale, en outre, est incomplètement différenciée : la bande située entre le bord antérieur de la partie pigmentée du sternum et le « tritosternum », quoique complètement incolore, constitue le protosternum, porteur des poils sternaux I et possédant une structure identique au reste de cette formation.

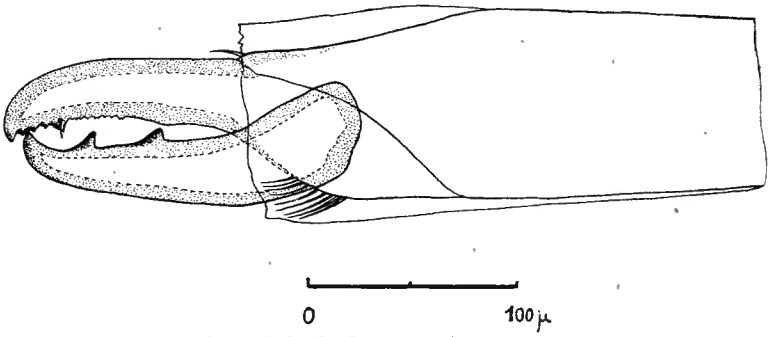

FIG. 3. — *Coleolaelaps maximus* sp. n., ♀.
Chélicère.

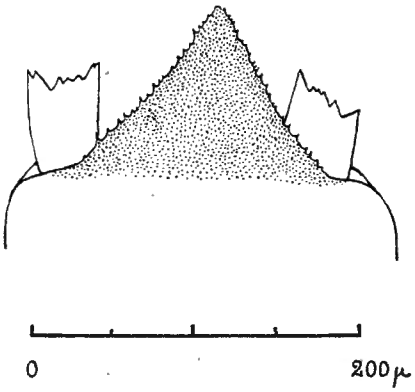

FIG. 4. — *Coleolaelaps maximus* sp. n., ♀.
Épistome.

Le scutum génital est long et dépasse le bord postérieur des coxae IV de la moitié de sa longueur

Les poils ventraux, longs et raides sont tous sensiblement égaux entre eux; ils mesurent en moyenne 165 μ.

Les organes pseudostigmatiques se terminent en avant par une partie très effilée, bien au delà de l'insertion des pattes de la première paire, en arrière par un prolongement court et étroit, ne dépassant pas le coxa de la quatrième paire de pattes. La face ventrale de cette espèce est donc identique à celle de *Coleolaelaps rhinocerotis* décrite par OUDEMANS (fig. 1).

L'épistome, membraneux, très mince et incolore, est de forme triangulaire, à sommet dirigé en avant; ses bords latéraux sont délicatement dentelés (fig. 4).

Chélicères. Comme l'a fait observer OUDEMANS à propos de l'espèce déjà citée, ici aussi on voit une ligne de suture très nette entre le genu et le tibia des chélicères. Par analogie avec la terminologie de la dentition chez les Vertébrés, OUDEMANS distinguait chez les Parasitiformes de ce groupe des incisives, des canines et des molaires. Cette nomenclature est assez commode en systématique descriptive, parce que la grande dent nommée « canine » con-

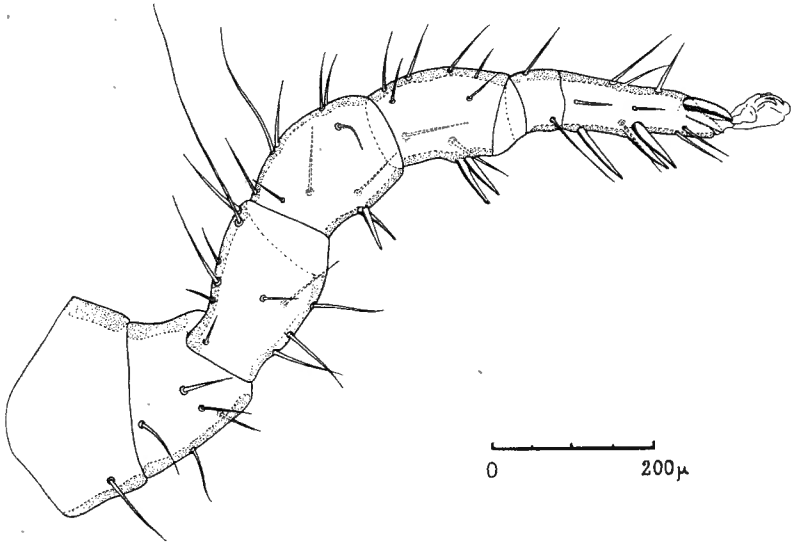

FIG. 5. — *Coleolaelaps maximus* sp. n., ♀.
Patte de la deuxième paire, vue par sa face interne.

stitue souvent un point de repère pratique chez de nombreux Acariens mésostigmatiques. Je me conformerai donc ici à cette manière de faire. Toutefois, je ne considérerai pas comme une dent l'extrémité distale de la mâchoire elle-même, de même que le renflement proximal du mors fixe. Ces réserves faites, on constate que le mors fixe de la chélicère porte 3 petites incisives aiguës, une grande canine et une rangée de 8 à 10 petites molaires. Notons au sujet de ces dernières qu'étant très courtes et incolores, elles passent tout à fait inaperçues pour peu que le plan de la mâchoire ne soit pas strictement parallèle au plan d'observation de la préparation. Le mors mobile, ou inférieur, ne porte que 2 grandes dents triangulaires, ce qui est le cas ordinaire chez les *Coleolaelaps*. Tout ceci peut donc se résumer par la « formule dentaire » suivante : $\frac{3+1+(8-10)}{1+1}$. (La même formule serait $\frac{2+1+4}{1+1}$ chez *C. rhinocerotis* OUDEMANS.) (fig. 3).

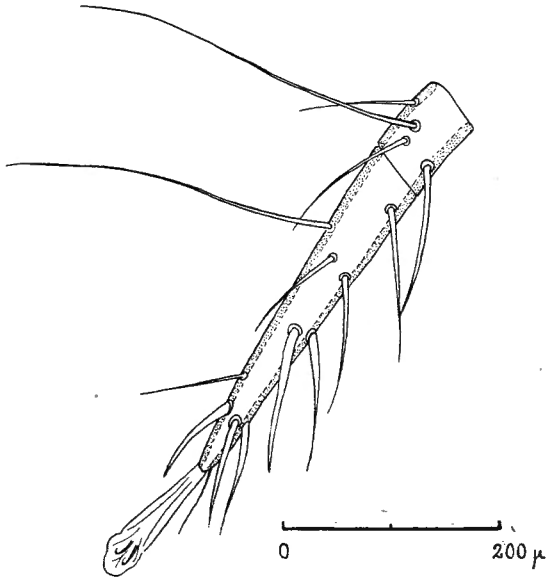

FIG. 6. — *Coleolaelaps maximus* sp. n., ♀.
Tarse de la patte de la quatrième paire, vue par sa face interne.

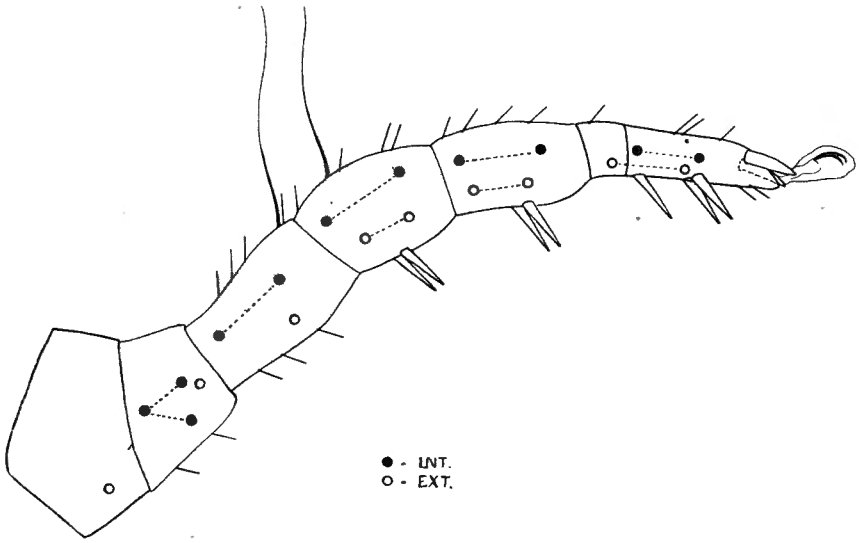

FIG. 7. — Schéma montrant la disposition des poils de la patte de la deuxième paire chez *Coleolaelaps* (♀).

Chétotaxie des pattes. Le système pileux des pattes est assez bien développé. A l'exception des pattes de la première paire, certains poils des trois derniers articles sont plus ou moins modifiés et forment de véritables éperons lorsqu'ils atteignent le maximum de différenciation.

Le fémur et le genu portent toujours un très long poil sensoriel aux pattes des deuxième et troisième paires; à la quatrième paire il existe deux poils semblables sur le tarse.

La chétotaxie de la patte II répond à la formule générale suivante (voir le schéma, fig. 7) : tarse, 6 dorsaux, 2 externes, 2 internes, 5 ventraux; tibia, 4 dorsaux, 2 externes, 2 internes, 2 ventraux; genu, 5 dorsaux, 2 inter-

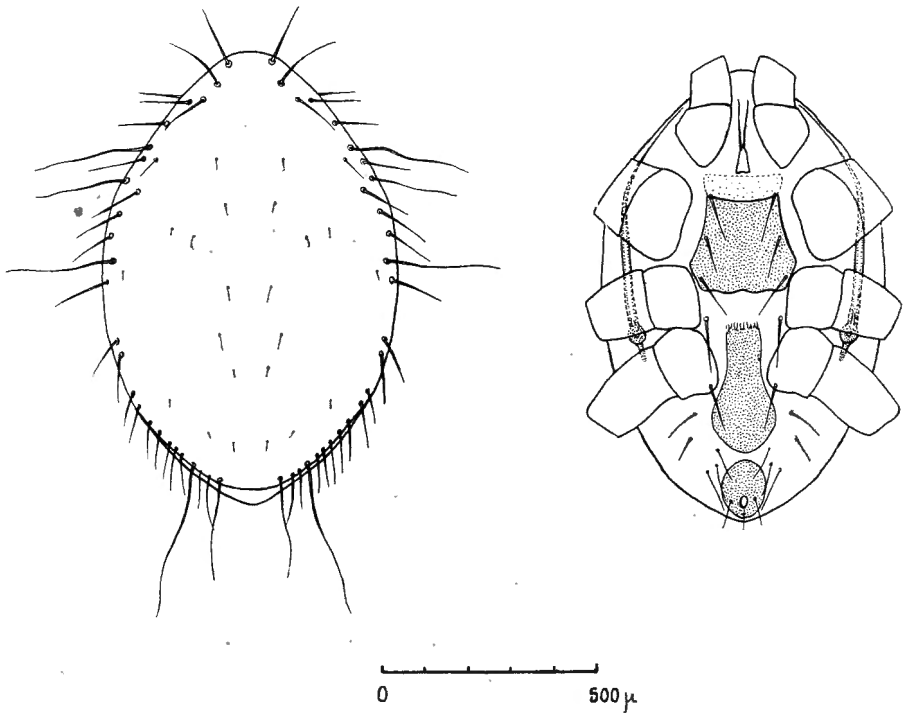

FIG. 8 et 9. — *Coleolaelaps proximus* sp. n.. ♀.
Fig. 8 : face dorsale; Fig. 9 : face ventrale.

nes, 2 externes, 2 ventraux; fémur, 5 dorsaux, 1 externe, 2 internes, 3 ventraux; trochanter, 0 dorsal, 1 externe, 3 internes, 2 ventraux; coxa, 1 ventro-externe.

Si l'on numérote les poils pour chaque segment, dans le sens distal-proximal, on voit que chez *C. maximus* les poils modifiés en éperons sont, pour le tarse, les dorsaux 1, 2 et les ventraux 3, 4, 5; pour le tibia et le genu, les 2 ventraux. Les sensilla sont le dorsal 4 du genu et le dorsal 2 du fémur. Notons enfin que, dans cette espèce, le poil externe du trochanter fait défaut (fig. 5).

Les tarses des quatre paires de pattes est toujours divisé en un baso-tarse et un télo-tarse par une fente annulaire dans la chitine.

Au tarse IV les éperons sont très allongés et ne se distinguent des autres poils que par leur plus grande épaisseur. Il y a dorsalement 2 sensilla sur cet article, l'un proximal, sur le baso-tarse, l'autre, distal, sur le télo-tarse (fig. 6).

Ile Tshegera, parmi le produit du fauchage des hautes herbes, le 18-II-1936.

Coleolaelaps proximus sp. n.

(Fig. 8 et 9.)

Cette espèce ne présente que peu de différences avec les représentants de Tshegera. Sa taille est plus petite; l'idiosoma mesure 1.050 μ de longueur

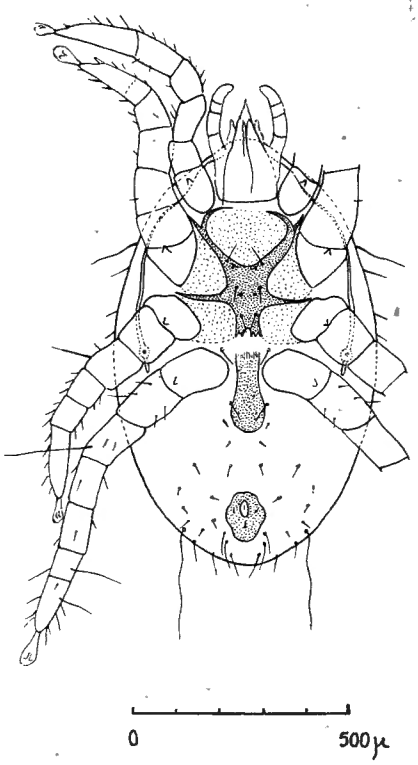

FIG. 10. — *Coleolaelaps sternotomus* sp. n., ♀.
Face ventrale.

Axe antéro-postérieur du bouclier dorsal : 1.000 μ, largeur maximum 635 μ.

Pattes relativement plus courtes que celles de *C. maximus*; P IV mesure 1.000 μ et est donc plus courte que l'idiosoma, tandis que chez *C. maximus* elle dépassait de 125 μ la longueur du corps.

Les sensilla des deux paires de pattes postérieures sont très développés : celui du fémur III mesure 280 μ, celui du fémur IV 500 μ, celui du baso-

tarse 350 μ et celui du télo-tarse 2275 μ. La chétotaxie est conforme à la formule générale, avec cette restriction que le dorsal 3 du tibia et le dorsal 3 du fémur sont absents; en outre, le poil interne 2 du tarse s'implante, non sur le télo-tarse, mais fort en arrière, sur le baso-tarse, non loin de l'articulation tibio-tarsienne.

Kisenyi, aux abords d'une petite mare, le 17.III.1935.

Coleolaelaps sternotomus sp. n.

(Fig. 10 à 13.)

Femelle. Mensurations : longueur de l'idiosoma : 1.000 μ, largeur maximum : 620 μ. Pattes (coxa et ambulacre non compris) : I, 550 μ; II, 500 μ; III, 520 μ; IV, 700 μ.

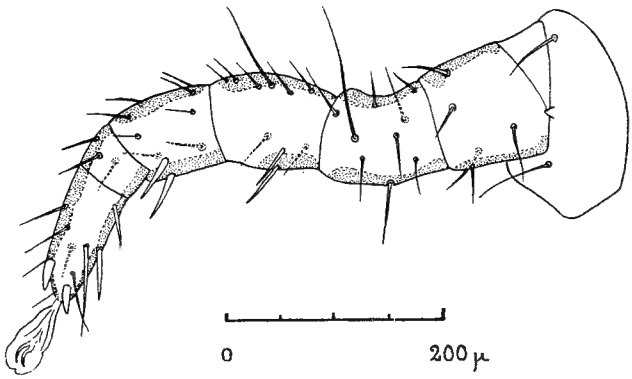

FIG. 11. — *Coleolaelaps sternotomus* sp. n., ♀.
Patte de la deuxième paire, vue par sa face inféro-interne.

Face ventrale. Le sternum est relativement étroit et profondément excavé au niveau de son bord antérieur et en regard des coxa II et III. Il envoie des prolongements entre les coxa I et II ainsi qu'entre les coxa III et IV; c'est ce qui lui donne son aspect étoilé particulier. Son bord postérieur est très déchiqueté et se trouve au niveau des bords antérieurs des coxa IV. Le bouclier génital est également très étroit et se prolonge bien en arrière de l'articulation de la quatrième paire de pattes (fig. 10).

Il y a une dizaine de très petits poils ventraux de chaque côté de la ligne médiane. Le scutum anal, petit et pentagonal, est très distant du génital et nettement éloigné du bord postérieur du corps.

Les chélicères sont relativement petites; elles ont une longueur de 225 μ, mesurée de l'extrémité proximale du genu à l'extrémité distale du mors fixe. Leur formule dentaire, suivant la notation indiquée ci-dessus, est $\frac{2+1+(5-6)}{1+1}$, (fig. 12).

La chétotaxie de la patte II montre trois types bien distincts de la différenciation des poils; il y a des éperons du type de ceux que l'on rencontre toujours chez les *Coleolaelaps* et qui sont de véritables apophyses épaisses et courtes, à sommet mousse, sans axe médullaire. Dans l'espèce considérée ici, ils mesurent 8 μ d'épaisseur et 32 μ de long et sont uniquement représentés par les dorsaux 1 et 2 du tarse. Un second type est représenté par les

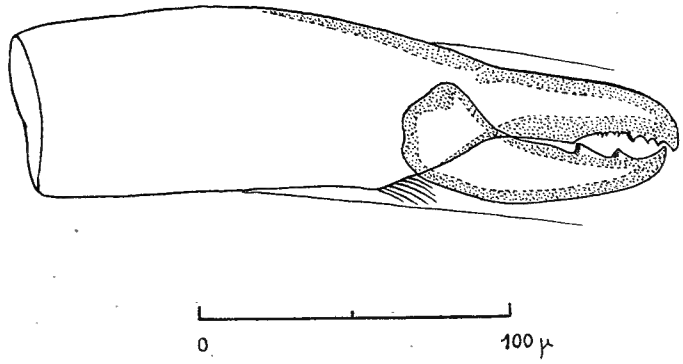

FIG. 12. — *Coleolaelaps sternotomus* sp. n., ♀.
Chélicère.

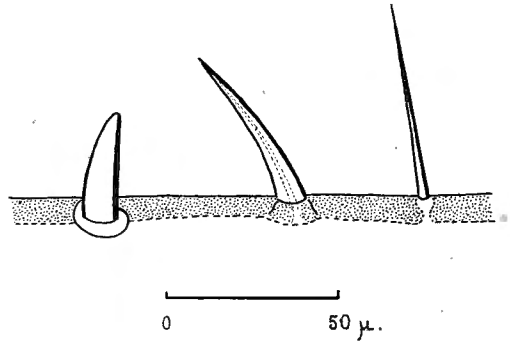

FIG. 13. — *Coleolaelaps sternotomus* sp. n., ♀.
Types de poils et éperons de la patte de la deuxième paire.

ventraux 3, 4 et 5 du tarse et les ventraux du tibia et du genu; ce sont des épines creuses, légèrement incurvées et terminées en pointe, mesurant 50 à 55 μ de longueur. Leur largeur à la base est de 5 à 6 μ. Enfin il y a les poils proprement dits, minces (2 à 3 μ) et de longueur fort variable; ces derniers sont toujours pleins et leur racine correspond à un canal dans l'ectosquelette. (Les formations du second type paraissent analogues aux acanthoïdes que GRANDJEAN a décrits chez les Oribates) (fig. 11 et 13).

Kalondo, près de la rive du lac Ndalaga, le 23.VIII.1935.

Famille **DIPLOGYNIIDAE** Tragardh, 1941.

Genre **DIPLOGYNIUM** G. Canestrini, 1888.

[= *Celaenopsis* (*Anoplocelaeno*) Berlese, 1910.]

Diplogynium africanum sp. n.

(Pl. I, fig. 1 et fig. 14 à 16.)

Femelle : longueurs de l'idiosoma : 480 μ, 486 μ, 495 μ, 525 μ (moyenne 495 μ); largeur au niveau des IIIe et IVe paires de pattes : 290 à 295 μ.

Le corps a une forme elliptique à grand axe antéro-postérieur; il est de couleur brun clair à brun châtaigne, suivant les individus. L'épistome, très large à la base, est triangulaire, avec un sommet effilé dirigé en avant (fig. 16).

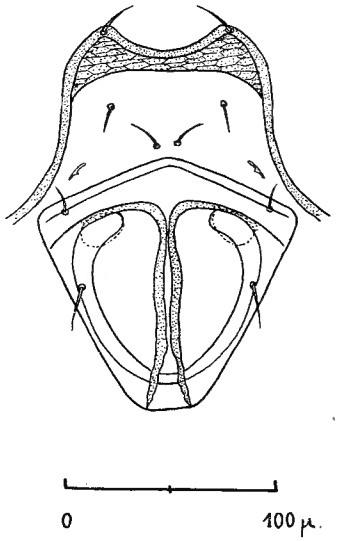

Fig. 14. — *Diplogynium africanum* sp. n., ♀.
Sternum et épigynium.

Tous les poils de la face dorsale sont égaux entre eux et mesurent de 25 à 30 μ; ils sont fins, rigides et effilés, semblables à ceux de *Diplogynium tropicum* (Oudemans, 1927). La disposition et le nombre de ces poils sont également en tous points semblables à ce qui a été décrit chez cette dernière espèce. Le bouclier dorsal lui-même est lisse et ne présente aucune structure particulière, sauf dans la région tout à fait antérieure, où se voit une zone réticulée, à mailles losangiques, étirées dans le sens transversal.

Le sternum a une forme quadrangulaire; son bord antérieur est concave; ses bords latéraux, sinueux, présentent une convexité antérieure suivie d'une concavité occupant plus de leur moitié postérieure. Le bord postérieur du

sternum épouse exactement le bord antérieur des metasternalia et forme, par conséquent, un angle obtus, ouvert en arrière. Comme c'est le cas général chez les espèces de ce genre, la région antérieure du sternum, portant les poils sternaux I, se différencie nettement du reste de ce bouclier; elle est fortement chitinisée, beaucoup plus pigmentée et présente une structure réti-

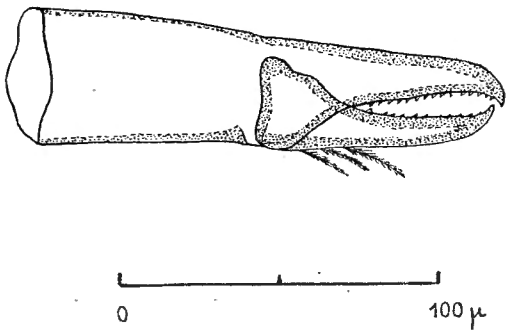

FIG. 15. — *Diplogynium africanum* sp. n., ♀. Chélicère.

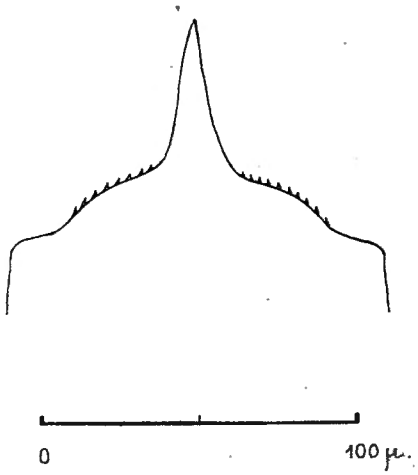

FIG. 16. — *Diplogynium africanum* sp. n., ♀. Épistome.

culée qui fait totalement défaut dans les deux tiers postérieurs. Les poils sternaux I sont implantés sur le bord du bouclier, au niveau de son angle antérieur; les poils II et III se trouvent en arrière et presque sur un même plan transversal (fig. 14).

Les metasternalia sont confondus en une seule plaque intercalée entre les lateralia et le sternum.

Le triangle génital est formé de deux grands lateralia qui se rejoignent sur la ligne médiane. Il est à noter que ceux-ci ne portent chacun qu'un seul

poil en leur milieu, tandis qu'il y en a toujours deux paires chez les *Celaenopsis*.

Le grand bouclier ventri-anal est nettement délimité latéralement par une ligne claire, de forme sigmoïdale. Notons cependant que cette démarcation n'est pas à proprement parler une suture affectant la chitine superficielle. On peut s'en rendre compte à l'examen des points d'insertion des poils ventraux; ces derniers, en effet, s'insèrent indifféremment soit en dehors, soit en dedans, soit sur cette apparente gouttière ventrale. Les poils de la face ventrale, au nombre de 9 paires, sont identiques à ceux qui se trouvent sur la face dorsale.

Le mâle est un peu plus petit que la femelle; il mesure 455 μ de longueur sur 275 μ de large. Il est extrêmement semblable à sa femelle. Sur le grand bouclier sterno-géniti-ventral on retrouve les poils homologues de ceux qui existent à la face ventrale de la femelle et aux mêmes emplacements.

Kalondo, sur la rive du lac Ndalaga, le 9.XII.1935, 1 ♂ et 5 ♀♀.

TROMBIDIFORMES

PROSTIGMATA.

Famille TROMBIDIIDAE, Leach, 1814.

Sous-Famille TROMBICULINAE Ewing, 1929.

Genre BLANKAARTIA Oudemans, 1912.

Blankaartia nilotica (Trägårdh, 1904).

Nombreux exemplaires adultes, quelques nymphochrysalides et des larves.

Kamande, sur la rive sud-ouest du lac Édouard, le 9.V.1935.

Lorsque Trägårdh décrivit le *Trombidium niloticum*, provenant du Nil Blanc, près de Gebel Ahmed Aga, il précisa leur biotope en ces termes : « Vorliegende Art wurde in grosser Menge auf den Blättern einer in weissen Nil vorkommenden Wasserpflanze gefunden ». Quelques lignes plus loin l'auteur ajoutait : « Ausser den Milben waren eine Menge Collembolen, Insektenlarven u. a. auf den Blättern vorhanden, so dass die Milben auf den kleinen, isolierten Miniaturinseln vollauf an Nahrung hatten » (2).

Il est intéressant de noter que les exemplaires congolais furent récoltés

(2) Tragardh, I., 1905, Acariden aus Ägypten und dem Sudan (*Results of the Swdish Zoological Expedition to Egypt and the White Nile, 1901*, Part II, 1905, pp. 78-82).

dans des conditions exactement semblables, ce dont fait foi l'étiquette de capture qui les accompagnait et qui porte : « Entre les feuilles de plantes flottant sur l'eau ». Non seulement il y a similitude parfaite de biotopes, mais, ici aussi, ces Acariens se trouvaient en compagnie de nombreux Collemboles. Ces Insectes furent identifiés par MARLIER comme étant des *Pseudachorutes niloticus* WAHLGREN ([3]), c'est-à-dire l'espèce même qui accompagnait les Acariens du Nil.

Il est très probable qu'il y a dans ce cas plus qu'une simple cohabitation due à la similitude des biotopes, mais une véritable association entre l'Acarien *Blankaartia nilotica* et le Collembole *Pseudachorutes niloticus*, dont le premier fait sa proie. Une telle association a été nommée « *Syllestium* » et elle n'est pas rare chez les Acariens; on en connaît de nombreux exemples, soit entre des Acariens carnassiers et détriticoles, soit entre des Acariens et des Insectes.

C'est avec une certaine réserve que TRÄGÅRDH décrivit sous le même nom spécifique des larves de Trombidiides trouvées parmi les adultes de *T. niloticum*. Toutefois, faute de preuves décisives, l'auteur suédois s'autorisait ce rapprochement, en considération du caractère particulier d'isolement du biotope en question. Ces feuilles flottantes, en effet, formaient de véritables îlots et il paraissait difficile d'interpréter autrement la présence en cet endroit de larves étrangères. L'absence de nymphochrysalides ne permettait cependant pas de confirmer cette opinion.

Dans son ouvrage sur les larves de Trombidiides et d'Erythraeides, OUDEMANS redécrivit cette larve et créa, pour elle, le genre *Blankaartia* ([4]). A ce propos, il rappelle l'argument qui permit à TRÄGÅRDH de les considérer comme les larves du *T. niloticum*. Cependant, l'Acarologue hollandais ne se rallia pas à cette manière de voir et il conclut qu'il serait « bien problématique que des larves d'Acariens parasitassent leurs parents » et que, faute d'autres preuves, il ne croyait pas à l'identité spécifique des larves et des adultes trouvés sur les feuilles flottantes du Nil.

Remarquons cependant que l'hypothèse d'un parasitisme aux dépens des parents n'est pas indispensable pour justifier la présence des larves de *B. nilotica* dans le milieu où elles furent trouvées. En effet, à côté des Trombidiides, ce même biotope abritait de nombreux Collemboles et des larves d'Insectes divers qui pouvaient servir d'hôtes à ces parasites. D'autre part, il est vraisemblable que ce biotope recevait la visite occasionnelle d'Insectes ailés qui assumeraient le double rôle d'hôtes et d'agents de dissémination de cette espèce « insulaire ».

([3]) MARLIER, G., 1944, Collemboles (*Explor. Parc Nat. Albert, Mission H. Damas*, fasc. 13, Inst. Parcs Nat. Congo belge, 1944, p. 8).

([4]) OUDEMANS, A. C., 1912, Die bis jetzt bekannten Larven von *Thrombidiidae* und *Erythraeidae* (*Zool. Jb.*, Suppl. 14, 1912, p. 119).

Parmi le matériel provenant de Kamande, j'ai retrouvé, à côté de plus de 85 adultes de *Blankaartia nilotica*, quelques larves et des nymphochrysalides. Les larves correspondent en tous points aux descriptions de TRÄGÅRDH et d'OUDEMANS. L'identité de celles-ci n'est donc plus douteuse et le *Trombidium niloticum* TRÄGÅRDH doit rentrer dans le genre *Blankaartia*, dont il reste, jusqu'à présent, le seul représentant.

Sous-famille MICROTROMBIDIINAE S. THOR, 1936.

Genre **MICROTROMBIDIUM** HALLER, 1882.

Sous-genre **ENEMOTHROMBIUM** BERLESE, 1910.

Microtrombidium (Enemothrombium) congoense sp. n.

(Fig. 17 à 21.)

Longueur de l'idiosoma, non compris la région antérieure portant l'aire sensilligère : 1.170 μ; longueur totale, en projection : 1.340 μ; largeur maximum, mesurée au niveau de la région humérale : 940 μ. En arrière de celle-ci, le corps se retrécit considérablement et au niveau du plan d'insertion de la quatrième paire de pattes il ne mesure que 800 μ (fig. 17).

La longueur totale de la patte de la première paire est de 1.080 μ. Le tarse I, fortement élargi, est du type de *M.* (*Microtrombidium*) *pusillum*; il a une forme ovale, son bord inférieur ou ventral faisant fortement saillie au delà du plan comprenant les bords ventraux des autres articles de ce membre. Sa longueur est de 300 μ, sa largeur maximum de 138 μ, soit un rapport de 2,17. Le tibia I mesure 192 μ. Les griffes s'insèrent dans une profonde cavité occupant toute la région dorso-distale du tarse; en état de rétraction, elles sont presque complètement enfouies dans cette dépression (fig. 18 et 19).

Palpes. Dimensions des articles : fémur, 230 μ (distance entre l'angle dorso-proximal et l'angle dorso-distal); genu, 104 μ; tibia (y compris l'ongle terminal), 176 μ; tarse, 100 μ. Le quatrième article du palpe (tibia) porte, à sa face interne, trois rangées d'épines ou peignes; une première, distale, située assez près du bord dorsal, comprenant 5 ou 6 aiguillons, et deux rangées proximales, situées parallèlement l'une au-dessus de l'autre, qui occupent environ la moitié proximale du tibia et se composant chacune d'une dizaine de poils raides, nus et légèrement incurvés. Enfin, à l'extrémité distale de cette même face se trouve un ongle interne robuste et court, implanté à la base de la griffe terminale du tibia. Les poils de la face externe, ainsi que les poils recouvrant le 6e article du palpe (tarse), sont fins et délicatement barbelés; ils sont assez clairsemés, surtout à la surface du tarse (fig. 20).

Les papilles dorsales sont toutes du même type et très approximativement toutes de même taille. Implantées sur un socle proéminent et cylindrique, elles ont une forme de croissant et sont uniformément pigmentées.

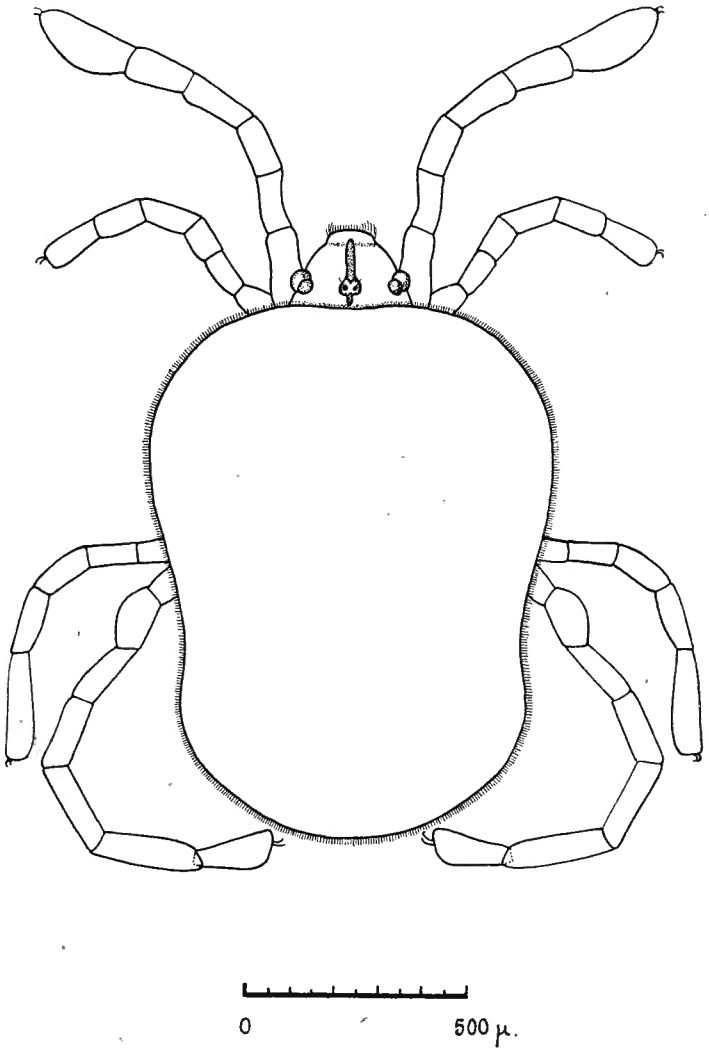

FIG. 17. — *Microtrombidium* (*Enemothrombium*) *congoense* sp. n. Forme générale.

On n'y voit aucune trace de septum ni aucune pilosité. *In situ*, dès leur point d'émergence, elles sont toutes couchées vers le plan dorsal et en arrière. Ces papilles ont une longueur de 20 à 22 μ (fig. 21).

N. B. — Cette espèce rentre dans le sous-genre *Enemothrombium*, caractérisé par les pattes I et IV plus courtes que le corps et les poils dorsaux

modifiés en forme de papilles. Dans ce sous-genre, elle se rattache à la section I, groupant les espèces dont les papilles dorsales sont subégales et répondant à un seul type morphologique. Enfin elle se range dans le

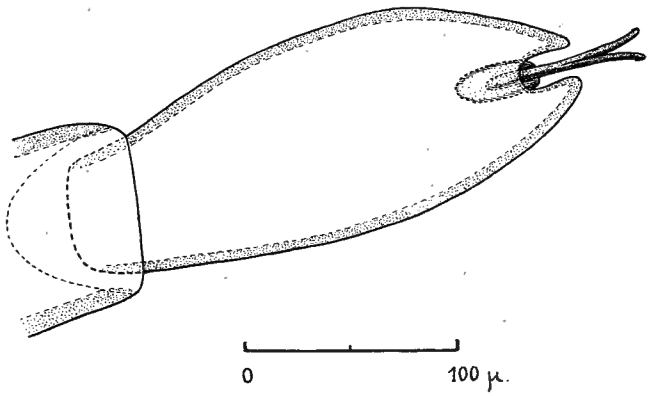

FIG. 18. — *Microtrombidium* (*Enemothrombium*) *congoense* sp. n.
Tarse de la patte I, vu dorsalement.

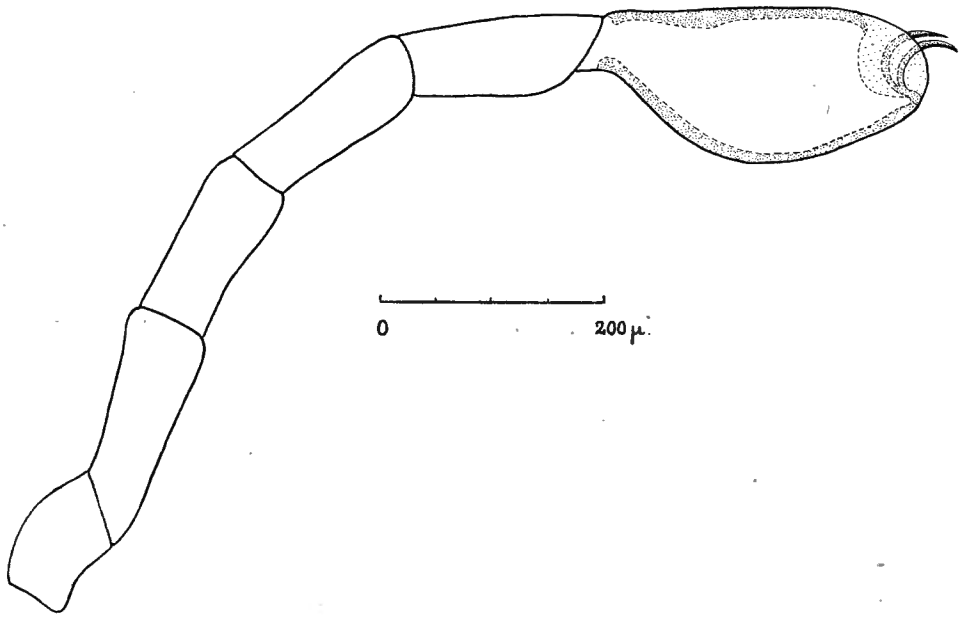

FIG. 19. — *Microtrombidium* (*Enemothrombium*) *congoense* sp. n.
Patte I, vue par sa face latérale.

groupe *a*, qui réunit les espèces chez lesquelles ces papilles ne sont ni cloisonnées, ni arboriformes.

Il ne semble pas que l'absence de villosités sur ces papilles constitue un caractère de discrimination autre que d'ordre spécifique.

Kamande, parmi les plantes aquatiques flottant sur l'eau, le 9.V.1935.

Sous-famille ALLOTHROMBIINAE S. Thor, 1935.

Genre **ALLOTHROMBIUM** Berlese, 1903.

Allothrombium tarsolatum sp. n.

(Pl. I, fig. 2 et 3; pl. II, fig. 1 à 3.)

Longueur de l'idiosoma : 3.500 μ. Le corps est fortement retréci en arrière de l'insertion des pattes de la deuxième paire; sa largeur maximum au niveau des pattes I et II est de 2.600 μ, tandis qu'elle n'atteint que 1.600 à 1.700 μ au niveau des pattes postérieures.

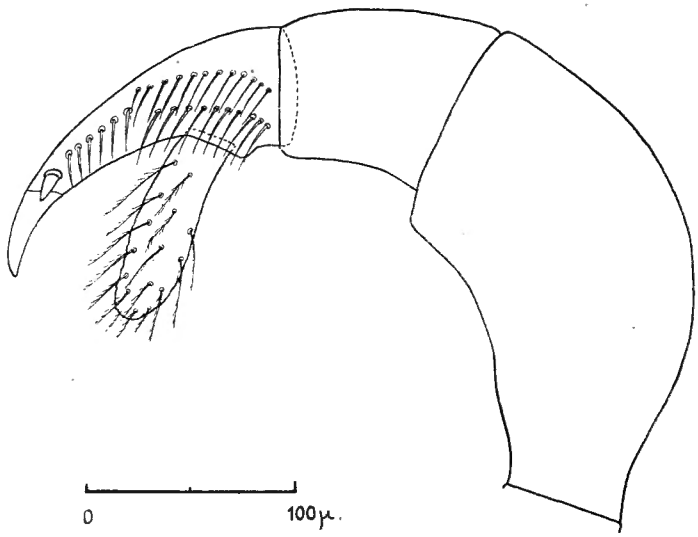

Fig. 20. — *Microtrombidium* (*Enemothrombium*) *congoense* sp. n. Palpe.

Les poils de la face dorsale sont tous sensiblement de même taille; ils mesurent 75 μ en moyenne. Ils sont couverts de barbules très serrées, ce qui leur donne un aspect épais (Pl. II, fig. 1). Dans la région de la crête métopique, la pilosité est d'un type différent de celle de la face dorsale; en cet endroit les poils sont très longs, fins et flexibles, et délicatement barbelés sur toute leur longueur. Ils mesurent 350 à 500 μ. Les sensilla, très longs et extrêmement fins, ne portent que quelques très courts rameaux dans leur région distale (Pl. II, fig. 2).

Les pattes de la première paire ont les articles 2, 3, 4 et 5 presque égaux. Le tibia mesure 500 μ; le tarse (mesuré en diagonale, suivant la notation de Berlese) a une longueur de 570 μ et une largeur de 306 μ, soit le rapport de 1,88. Le tarse a, par conséquent, une forme nettement ovale, très parti-

culière. Son bord dorsal est rectiligne, son bord ventral régulièrement convexe et son extrémité distale parfaitement arrondie. Cette forme courte du tarse se retrouve chez *A. innocens* ANDRÉ ([5]), espèce de l'Afrique orientale, chez laquelle, toutefois, le rapport tarsal est de 2,11 (Pl. I, fig. 2).

Si l'on mesure les articles du palpe en prenant pour base la corde sous-tendant leur bord dorsal, c'est-à-dire la ligne joignant leur extrémité dorso-proximale à leur extrémité dorso-distale, on obtient les chiffres suivants : 540 μ pour le deuxième article (fémur); 325 μ pour le troisième (genu); 255 μ pour le quatrième (tibia), auquel s'ajoute un ongle de 108 μ. Le cinquième article (tarse) mesure 270 μ et s'articule à une distance de 216 μ de l'extré-

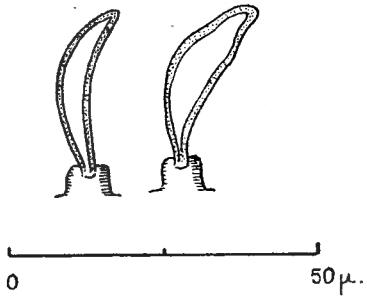

FIG. 21. — *Microtrombidium* (*Enemothrombium*) *congoense* sp. n. Papilles dorsales.

mité de l'ongle tibial; il « dépasse » donc ce dernier de plus de 50 μ. En réalité, l'insertion du tarse avec le tibia forme un angle droit (Pl. II, fig. 3).

Chez les autres espèces de la faune éthiopienne, le rapport tarsal de la première paire de pattes est toujours supérieur à 2; il oscille entre 2,11 (chez *A. innocens* ANDRÉ) à 4,28 (chez *A. pumilio* ANDRÉ).

A. tarsolatum présente certaines affinités avec *A. athleticum* BERLESE et *A. pergrande* BERLESE, deux grandes espèces africaines ([6]) dont la taille est voisine de 5.000 μ, valeur considérable pour des *Allothrombium*.

Ishango, plaine de la Semliki, parmi du matériel recueilli par fauchage, le 9.XII.1935. Un seul exemplaire.

Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique.
(Octobre 1945.)

([5]) ANDRÉ, M., 1936, Bull. Soc. zool. France, t. LXI, p. 429. — IDEM, 1938, Mém. Mus. Nat. Hist. nat. Paris (*Mission scientif. de l'Omo*, IV, fasc. 37), t. VIII, p. 250.

([6]) Notons toutefois que *A. pergrande* appartient également à la faune méridionale de la région paléarctique.

INDEX ALPHABÉTIQUE.

GENRES, SOUS-GENRES, ESPÈCES ET SYNONYMIES.

Pages.

africanum sp. n. (Diplogynium) 16
Allothrombium BERLESE 23
amazon BERLESE (Coleolaelaps) 7
Amblyomma auct. 6
Anoplocelaeno BERLESE 16
athleticum BERLESE (Allothrombium). 24

Blankaartia OUDEMANS 18

Celaenopsis BERLESE 16
Coleolaelaps BERLESE 7
congoense sp. n. (Microtrombidium). 20

Diplogynium G. CANESTRINI 16

Enemothrombium BERLESE 20

Haemalastor C. L. KOCH 6

innocens ANDRÉ (Allothrombium) ... 24

Pages.

maximus sp. n. (Coleolaelaps) 7
Microtrombidium HALLER 20

nilotica TRAGARDH (Blankaartia) 18

pergrande BERLESE (Allothrombium). 24
proximus sp. n. (Coleolaelaps) 13
pumilio ANDRÉ (Allothrombium) 24
pusillum BERLESE (Microtrombidium). 20

rhinocerotis OUDEMANS (Coleolaelaps). 9
Rhipicephalus C. L. KOCH 6

sanguineus LATREILLE (Rhipicephalus) 6
splendidus GIEBEL (Haemalastor) 6
sternotomus sp. n. (Coleolaelaps) ... 14

tarsolatum sp. n. (Allothrombium). 23
tropicum sp. n (Diplogynium) 16

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS ... 3

PARASITIFORMES ... 6
Ixodides ... 6
Haemalastor splendidus (GIEBEL) ... 6
Rhipicephalus (*Rhipicephalus*) *sanguineus* (LATR.) ... 6
Mesostigmata ... 7
Coleolaelaps BERLESE ... 7
Coleolaelaps maximus sp. n. ... 7
Coleolaelaps proximus sp. n. ... 13
Coleolaelaps sternotomus sp. n. ... 14
Diplogynium africanum sp. n. ... 16

TROMBIDIFORMES ... 18
Trombiculinae ... 18
Blankaartia nilotica (TRÄGÅRDH) ... 18
Microtrombidiinae ... 20
Microtrombidium (*Enemothrombium*) *congoense* sp. n. ... 20
Allothrombiinae ... 23
Allothrombium tarsolatum sp. n. ... 23

INDEX ALPHABÉTIQUE ... 25

PLANCHES

1. *Diplogynium africanum* n. sp.

2. *Allothrombium tarsolatum* n. sp. Patte I.

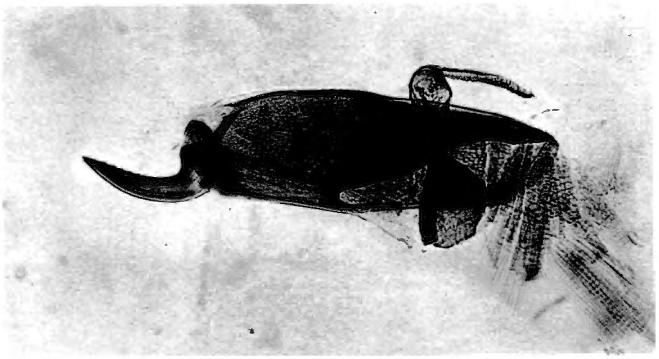

3. *Allothrombium tarsolatum* n. sp.
Mandibule.

Phototypie A. Dohmen, Bruxelles

1. *Allothrombium tarsolatum* n. sp.
Poils de la région dorsale.

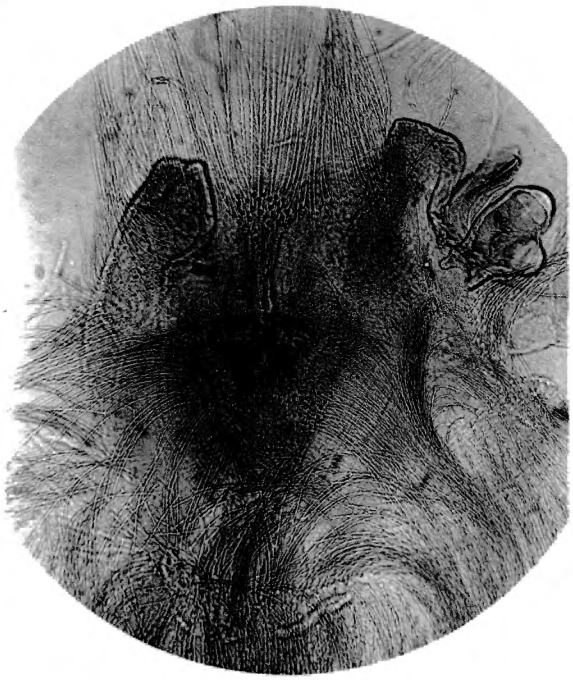

2. *Allothrombium tarsolatum* n. sp.
Région sensilligère.

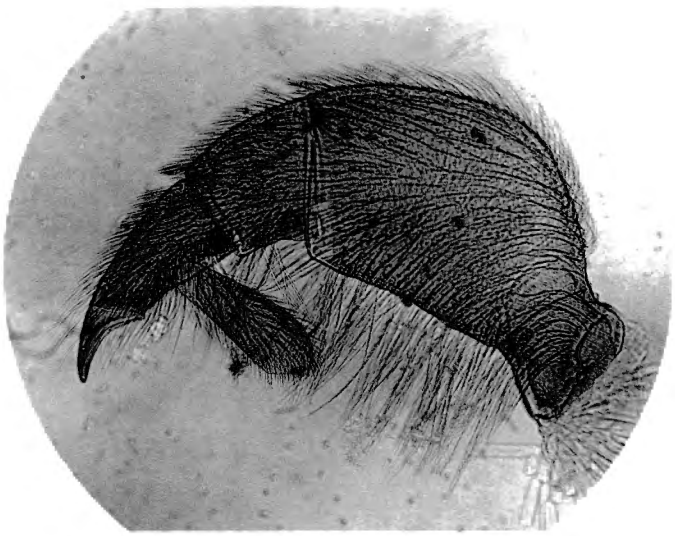

3. *Allothrombium tarsolatum* n. sp.
Palpe.

Phototypie A. Dohmen, Bruxelles